

DELIBERATION DE18-024

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Eric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Eric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE,

Yveline TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY,

Lucette MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire: Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET : VÉLOROUTE VOIE VERTE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire le projet de réalisation de la véloroute voie verte.

Il indique que les travaux sont estimés à 581 910.00 € H.T.

Monsieur le Président précise qu'un dossier de demande de subvention sera déposé auprès de:

- Etat au titre de la DSIL
- Département
- Région
- Europe au titre du FEADER

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire accepte, à l'unanimité, cette proposition et autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ce dossier.

Le Président, Thierry BOIDÉ

SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/03/2018
024-200034197-20180329-DE 2018 024-DE



DELIBERATION DE18-025

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs : Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline TESSONNEAU à Bernard GOYER,

Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS,

Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 23 Votants: 28 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 28

OBJET: COMPTE ADMINISTRATIF 2017 – BUDGET PRINCIPAL

Pierre GUERAULT, doyen, propose au Conseil Communautaire de délibérer sur le compte administratif de l'exercice 2017 du budget principal dressé par Thierry BOIDÉ après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
Libellé	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépense ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		46 298.03				46 298.03
Opérations de l'exercice	3 786 049.32	3 199 785.47	3 127 632.49	4 159 120.35	6 913 681.81	7 358 905.82
TOTAL	3 786 049.32	3 246 083.50	3 127 632.49	4 159 120.35	6 913 681.81	7 405 203.85
Résultat de clôture	539 965.82			1 031 487.86		491 522.04
Restes à réaliser	319 050.31	1 081 485.52			319 050.31	1 081 485.52
TOTAL CUMULE	859 016.13	1 081 485.52		1 031 487.86	319 050.31	1 573 007.56
RESULTAT DEFINITIF		222 469.39		1 031 487.86		1 253 957.25

- 2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.
- 3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

RF
SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE_2018_025-DE



DELIBERATION DE18-026

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: Affectation du Résultat 2017 - Budget Principal

Le compte administratif de l'exercice 2017 présenté et approuvé lors de la séance de ce jour fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 031 487.86 €.

Le Président propose d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2017 comme suit :

POUR MEMOIRE	
Virement à la section d'investissement sur BP 2017	534 700.00
Résultat reporté en 2017	
Résultat de l'exercice 2017 Excédent	1 031 487.86
Déficit	
Résultat cumulé au 31/12/2017	1 031 487.86
A – EXCEDENT au 31/12/2017	1 031 487.86
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
*A la couverture du besoin de financement de la section d'inv. Compte 1068	539 965.82
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	491 522.04
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créditeur – 002)	
B – DEFICIT au 31/12/2017	
Déficit résiduel à reporter – budget primitif	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité, cette proposition.

SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE_2018_026-DE



DELIBERATION DE18-027

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: COMPTE DE GESTION 2017 - SPANC

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que rien ne s'oppose à l'approbation du Compte de Gestion, le Conseil Communautaire :

- 1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statue sur l'exécution de budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 - 3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- 4°) Déclare que le compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 5°) Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : Néant.

Le Président, Thierry BOIDÉ

RF SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE 2018 027-DE



DELIBERATION DE18-028

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation: 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: COMPTE DE GESTION 2017 - ZAE DU GURSONNAIS

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que rien ne s'oppose à l'approbation du Compte de Gestion, le Conseil Communautaire :

- 1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statue sur l'exécution de budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- 4°) Déclare que le compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 5°) Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : Néant.

Le Président, Thierry BOIDÉ

RF SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE 2018 028-DE



DELIBERATION DE18-029

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: COMPTE DE GESTION 2017 - ZA NOYER BRULE

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que rien ne s'oppose à l'approbation du Compte de Gestion, le Conseil Communautaire :

- 1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statue sur l'exécution de budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives :
- 4°) Déclare que le compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 5°) Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : Néant.

RF SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE_2018_029-DE



DELIBERATION DE18-030

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: COMPTE DE GESTION 2017 - ECOPOLE

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recette émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que rien ne s'oppose à l'approbation du Compte de Gestion, le Conseil Communautaire :

- 1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statue sur l'exécution de budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- 4°) Déclare que le compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 5°) Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : Néant.

Le Président, Thierry BOIDÉ

RF SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE 2018 030-DE



DELIBERATION DE18-031

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

<u>OBJET</u>: COMPTE DE GESTION 2017 – ASSAINISSEMENT COLLECTIF – REGIE PRESTATIONS

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que rien ne s'oppose à l'approbation du Compte de Gestion, le Conseil Communautaire :

- 1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statue sur l'exécution de budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- 4°) Déclare que le compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 5°) Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : Néant.

SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE 2018 031-DE



DELIBERATION DE18-032

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: COMPTE DE GESTION 2017 - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - AFFERMAGE

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que rien ne s'oppose à l'approbation du Compte de Gestion, le Conseil Communautaire :

- 1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statue sur l'exécution de budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
- 3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- 4°) Déclare que le compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 5°) Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : Néant.

Le Président, Thierry BOIDÉ

RF SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE 2018 032-DE



DELIBERATION DE18-033

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation: 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE, Yveline

TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY, Lucette

MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: COMPTE DE GESTION 2017 - BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses à effectuer et celui des mandats délivrés, les bordereaux des titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2017,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2017, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que rien ne s'oppose à l'approbation du Compte de Gestion, le Conseil Communautaire :

- 1°) Statue sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} Janvier 2017 au 31 Décembre 2017 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2°) Statue sur l'exécution de budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;
 - 3°) Statue sur la comptabilité des valeurs inactives :
- 4°) Déclare que le compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part ;
- 5°) Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger : Néant.

Le Président, Thierry BOIDÉ

RF SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 02/05/2018
024-200034197-20180329-DE 2018 033-DE



DELIBERATION DE18-034

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf mars, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Montaigne Montravel et Gurson dûment convoqué s'est réuni à vingt heures trente, en session ordinaire à LAMOTHE MONTRAVEL sous la Présidence de Thierry Boidé.

Date de convocation : 19 mars 2018

<u>Présents</u>: Patrice CAIGNARD, Maryse BRAIT, Michel FRICHOU, Sylvie CROSSOIR, Jean-Claude MAILLAT, Marcel LESBEGUERIES, Robert DESCOINS, Jean-Thierry LANSADE, Christophe MARCETEAU, Isabelle DE LABARDONNIE, Christian GALLOT, Thierry HERITIER, Karine LEY, Éric REY, Annie MAIGRE, Thierry BOIDÉ, Bernard GOYER, Gérard BONNAMY, Pierre GUERAULT, Jean-Éric VIGOUROUX, Didier FOURCAUD, Gilbert DE MIRAS, Philippe FAYET, Gilles TAVERSON

Pouvoirs: Jean Luc FAVRETTO à Thierry BOIDÉ, Hélène DENOST à Jean-Thierry LANSADE,

Yveline TESSONNEAU à Bernard GOYER, Jocelyne ARSIGNY à Gérard BONNAMY,

Lucette MOUTREUIL à Gilbert DE MIRAS, Magalie LEPLET à Gilles TAVERSON.

Secrétaire : Sylvie CROSSOIR

Membres en exercice: 31 Présents: 24 Votants: 30 Abstentions: 0 Contre: 0 Pour: 30

OBJET: SUPRESSION ET CREATION DE POSTES

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire :

- la délibération DE16-005, prise en date du 11 février 2016, et relative à la création, à la date du 1^{er} mars 2016, d'un poste d'adjoint technique pour l'entretien des locaux, pour une durée hebdomadaire de 15h00,
- la délibération DE17-071 prise en date du 13 septembre 2017, pour porter le temps de travail à 28 heures hebdomadaires, à compter du 1^{er} octobre 2017.

Monsieur le Président indique qu'il y a lieu, à la demande du Centre de Gestion, de procéder à une suppression de poste d'adjoint technique à 15h00 et de créer un nouveau poste à 28h00 au 1^{er} octobre 2017.

Il propose également la création d'un poste d'adjoint administratif à la date du 01 juin 2018 pour 35h hebdomadaires.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, accepte ces propositions et autorise le Président à signer tout document nécessaire.

Le Président, Thierry BOIDÉ

SOUS PREFECTURE DE BERGERAC

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 30/03/2018
024-200034197-20180329-DE_2018_034-DE